

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Rédaction d'un notice d'oeuvre (2HA1164)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - histoire de l'art	Extra-muros: 1	cont. continu	2
Pilier secondaire B A - histoire de l'art	Extra-muros: 1	cont. continu	2

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante:

Prof. R. Bonnefoit ; Prof. P. Griener ; Prof. P. A. Mariaux

Objectifs:

La notice est une forme brève qui doit captiver l'attention, tout en proposant une vision synthétique de l'oeuvre. Le travail de l'expression écrite y joue un rôle aussi prépondérant que la collecte et le choix des informations. Cette étape permet de discerner ce qui est essentiel dans l'oeuvre en question. Il faut bien éviter une approche purement descriptive (« ce que l'on voit ») tout comme l'excès d'analyses techniques pour privilégier un point essentiel (ou deux, et dans ce cas réfléchir à leur articulation) qui soit à la fois informatif et qui justifie l'intérêt de l'oeuvre en tant qu'objet de collection. Ce « point essentiel » n'est en rien systématique, mais il résulte d'une mise en contexte de l'oeuvre.

Contenu:

Malgré son caractère synthétique, la notice doit pourtant signaler des sources, et proposer un approfondissement par le biais de notes et de renvois. Les recommandations du "Guide de présentation et de rédaction d'un travail scientifique" ne s'appliquent pas pour ce type d'exercice. Quelques pistes pour faciliter la rédaction :

- l'oeuvre en soi, ou dans le contexte de sa genèse (technique particulière, aspect préparatoire, lien avec son mode/lieu/moment de production) ;
- l'oeuvre dans le contexte d'un corpus (séries, évolution dans la production de l'artiste ; partie d'une collection ou donation) ;
- l'oeuvre en relation à une autre oeuvre (qui ne sera pas forcément une oeuvre d'arts plastiques !) ;
- l'oeuvre et sa réception, en relation à un jalon chronologique (exposition, salon, concours) ;
- l'oeuvre et les écoles, courants et théories de l'art ;
- l'oeuvre en relation avec le collectionneur (commande, acquisition), ou avec le musée (acquisition, donation).

Forme de l'évaluation:

Evaluation : Rédaction d'une notice de 4'000 signes avec notes et espaces compris, sans compter la bibliographie. Quand l'étudiant-e se voit attribuer une oeuvre de l'un des trois corpus définis par les assistants-tes, l'étudiant-e a six semaines pour rédiger sa notice. Celle-ci sera envoyée au professeur concerné par la période à laquelle appartient l'oeuvre, (format électronique, avec copie à l'assistant-e du professeur). Si la notice est jugée insuffisante, l'étudiant-e a deux semaines pour la corriger et la soumettre une nouvelle fois au professeur. Si le travail est à nouveau jugé insuffisant, les nouvelles corrections doivent être effectuées dans la semaine qui suit la deuxième soumission.

Echec : veuillez vous référer à la procédure "Evaluations internes" disponible sur le website de l'IHAM et au "Règlement d'études et d'examens de la Faculté des lettres et des sciences humaines" :

<http://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/htm/4163101.htm>

Dès le 20.09.2016 : Nouveau règlement d'études d'examens :

http://www.ne.ch/legislation-jurisprudence/pubfo/ArrRegCE/Documents/2015/FO38_01_DEF_UNINE_R_fish_26mai2015.pdf

Documentation:

voir exemple de notice, sur le webiste de l'institut : <http://www2.unine.ch/iham/HA/bachelor>